



Le Label Entreprise Écodynamique

Le label écodynamique pour se démarquer : la durabilité comme atout commercial

11 décembre 2025 – Embuild – Annick Schwaiger & Benoît Priod

**ENTREPRISE
ECODYNAMIQUE**
BRUXELLES ENVIRONNEMENT

Pourquoi obtenir le Label ?



Un label qui s'inscrit dans la stratégie régionale Shifting Economy

La Région de Bruxelles-Capitale entame sa transition vers une économie plus durable, sociale, locale et décarbonée.



Emboîtez le pas de la transition économique bruxelloise

Le Label est l'outil principal d'accompagnement à la gestion environnementale des organismes bruxellois.



Le Label Entreprise Écodynamique est agréé « exemplarité »

Tous les organismes détenteurs du Label sont reconnus comme « exemplaires » au niveau environnemental et ont accès à des aides économiques régionales plus importantes.





Les aides économiques

Exemples de soutiens financiers majorés pour les acteurs économiques dits « exemplaires »



Primes BEE pour entrepreneurs / TPME



Majoration de 10-30% de certaines primes* pour le développement de l'activité.

**investissements, transition économique, expertise & services externes, recrutement & formation*

Bénéficiaires des financements Finance & Invest



★ Majoration de la garantie jusqu'à 80 % du crédit bancaire.

★ Crédit d'impôt de 50% pour le particulier-prêteur même en cas de faillite de l'entreprise.

Autres acteurs faisant usage du label comme critère/incitant



★ Condition dans convention.



★ Critère de réduction de loyer.

Les primes BEE, une diversité d'aides financières



Investissements

- Acheter un équipement de bonne performance énergétique
- Acheter un utilitaire électrique / vélo-cargo



Recrutement et formation

- Se former ou former son personnel : langues, management, marketing, ...
- Agrandir son équipe



Expertise et services externes

- Solliciter une mission de consultance
- Démarrer un projet de digitalisation

Exemples d'investissement

Aides financières


- Équipement : jusqu'à 50.000€
- Utilitaire électrique : jusqu'à 16.000€
- Vélo-cargo : jusqu'à 4.000 €

- Formation : 40% des dépenses, pour 10 formations/an
- Recrutement : 5.000€

- Consultance : jusqu'à 7.500€
- Digitalisation : jusqu'à 10.000€

Exemple de majoration d'une prime BEE



	TPME (<250 ETP)
Projet d'investissement	Remplacement éclairage existant par un éclairage de meilleure performance énergétique
Montant estimé des dépenses	20.000 €
Prime	Catégorie « Transition économique » Prime investissement transition
Montant remboursé de base	30%, soit 6.000 €
Si majoration avec Label 	40%, soit 8.000 €
Coût final pour l'entreprise	12.000 €

Prime Investissements transition économique



Concrètement : Remplacement de votre éclairage par du LED

A quels subsides avez-vous droit ?



Prime Investissements transition économique

<https://economie-emploi.brussels/quels-subsides>

Taux d'intervention

- Base : 30% des dépenses éligibles, si aucun des critères ci-dessous n'est rempli.
- Plafonds : Maximum 50% des dépenses éligibles, si plusieurs des critères ci-dessous sont remplis.
- Le montant total de l'aide est de maximum 50.000 € par année civile.
- Montant minimum de chaque facture : 500 € HTVA.
- Maximum 2 investissements subsidiés par année civile

De base

Majorations

Les majorations varient selon le profil de votre entreprise.

Starter : + 10%

Entreprise exemplaire au niveau environnemental : +10%

Entreprise exemplaire au niveau social : + 10%

Avec le label



Le Label entreprise Ecodynamique

La théorie

Qu'est-ce que le Label Entreprise Écodynamique ?



Le Label est une reconnaissance officielle et gratuite pour tout organisme possédant un site d'activité en Région Bruxelles-Capitale et agissant pour réduire l'impact de son activité sur l'environnement.

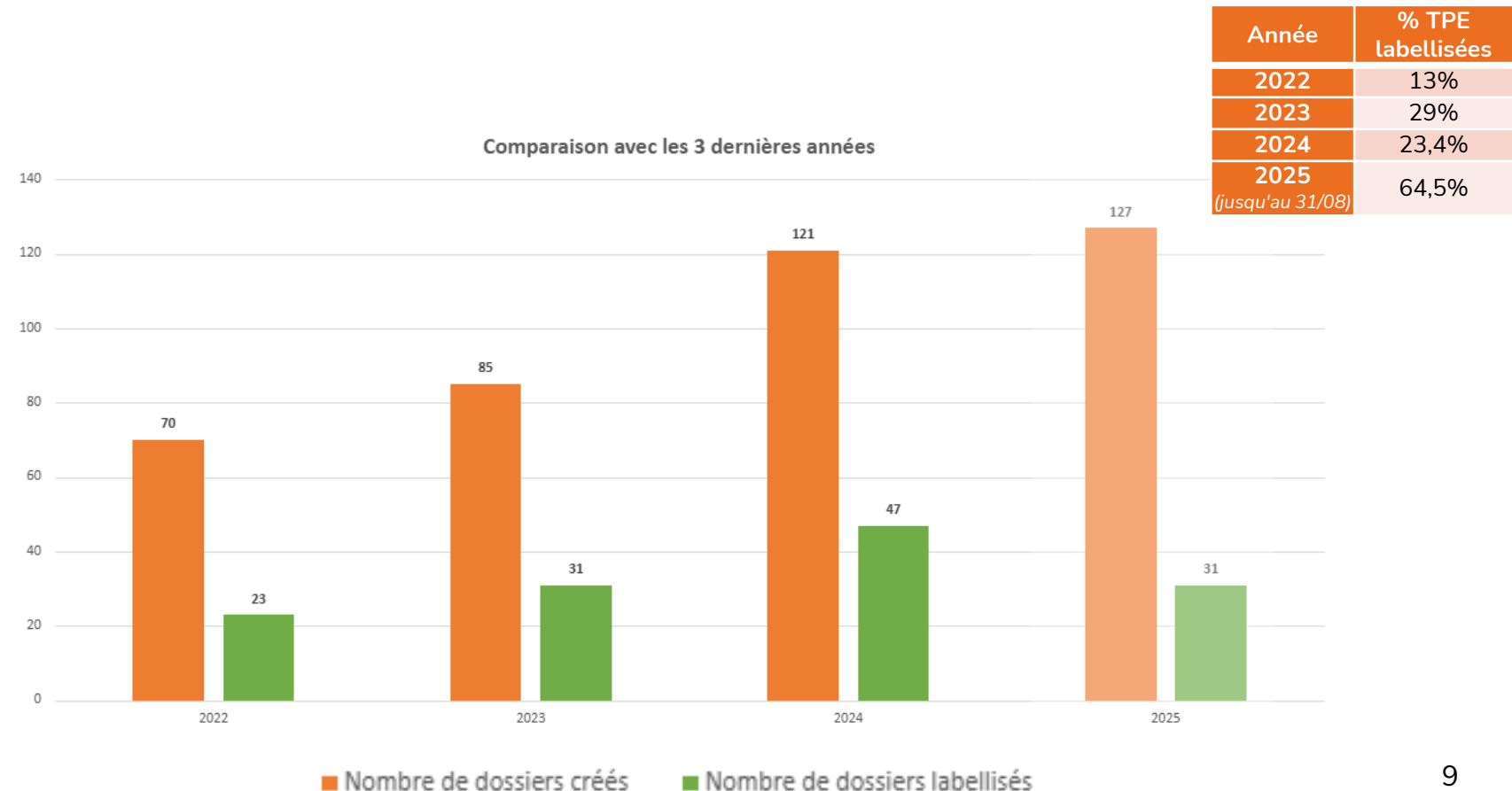
Quelques chiffres (depuis 2018)



>200 sites
d'activité **labellisés**



>600 organismes
candidats



Quels types d'organisations candidatent au Label Entreprise Écodynamique ?



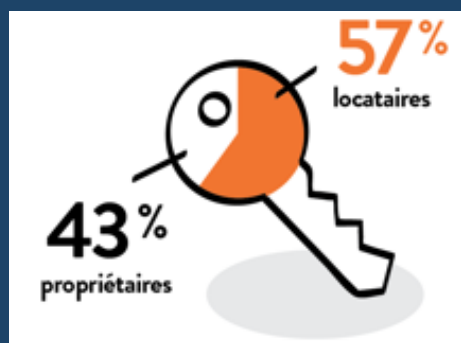
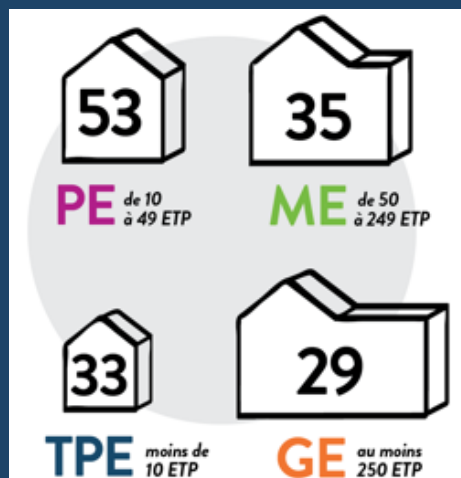
Répartition des 150 premiers labellisés (datant de 2024)

Répartition par type d'organisme

48 %
privé

30 %
public

22 %
associatif



Ils sont déjà labellisés

Associations

TEST achats



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCLouvain BRUXELLES



Entreprises



Organismes publics



Quelles thématiques sont abordées ?



L'**éco-gestion**, aussi appelée la **gestion environnementale**, c'est l'intégration de l'environnement dans la gestion quotidienne d'un organisme.



Exemples de bonnes pratiques environnementales



numérique



Gestion espaces
verts



Produits
d'entretien
labellisés



Vélo cargo



Détection des
fuites



Arceaux vélos



énergie



Comité enviro



Éclairage LED



mobilier - 2^{de}
main / 2^{de} vie



Déchets - suivi



Gestion eaux
pluviales



Quelles conditions pour obtenir le Label ?



- ★ Respecter les obligations légales
- ★ Un score minimum de 50% pour les bonnes pratiques mises en œuvre
- ★ Remplir le dossier dans les 12 mois

Un label qui montre votre niveau d'engagement

Le Label Entreprise Écodynamique récompense l'engagement de l'organisme labellisé par :



1 étoile

$50\% \leq \text{Score} < 65\%$



2 étoiles

$65\% \leq \text{Score} < 80\%$



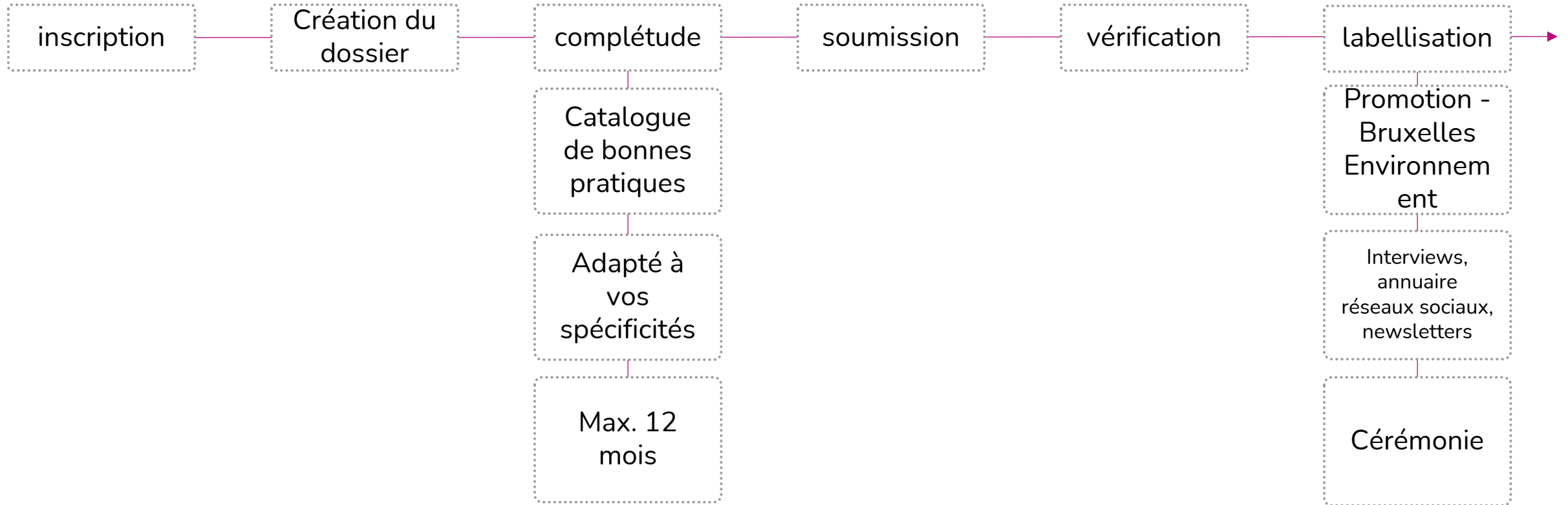
3 étoiles

$80\% \leq \text{Score}$

Processus de labellisation



<https://www.ecodyn.brussels>



Accompagnement

Helpdesk du label : info@ecodyn.brussels



Mise à jour des critères du catalogue général



Revue des critères pour tous les candidats:
fusion de bonnes pratiques, ajout compléments d'informations,
amélioration des cas d'application (propriétaire, ETP...) etc.



Allègement significatif des critères **pour les micro-entreprises**



Adaptation des critères pour les **occupants d'un centre d'entreprises, incubateur ou espace de co-working**

5 nouveaux catalogues sectoriels



Soins de santé

Profils :

Hôpitaux / Cliniques
Maisons de soins
psychiatriques
Maisons médicales
Cliniques dentaires
Cliniques
vétérinaires
Services de soins et
aides à domicile
etc.

Sport

Profils :

Clubs ou centres
multisports
Activités en
extérieur ou
intérieur : tennis,
hockey, basket,
escalade, etc.
Stades de football
Salles de fitness
Piscines
etc.

Salles de spectacles

Profils :

Théâtres
Salles de concerts
Salles de spectacles
(tout type)

Commerce

Profils :

Commerces
alimentaires:
superette, traiteur,
boulangerie etc.
Commerces non
alimentaires:
habillement,
bricolage,
électroménager etc.
Soins du corps et/ou
esthétique: coiffeur

Construction

Profils :

Entrepreneurs
généraux
Métiers du gros
œuvre
Travaux de finition
et spécialisés

Un catalogue de bonnes pratiques adapté au secteur de la Construction



Le secteur « Construction » regroupe l'ensemble des activités liées aux travaux de bâtiment, de rénovation, de transformation ou de finition.



Les bonnes pratiques s'adaptent à 3 sous-secteurs (à sélectionner ou non) :

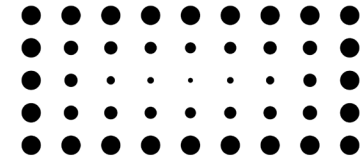
- **Activité de bureau**
- **Activité de chantier**
- **Aménagement d'espaces verts et terrassement**

En ligne depuis le
30/07/2025

Co-construit avec nos partenaires



- ❖ Embuild
- ❖ Ecobuild
- ❖ UCM & Bruxeo (Pack Energie)
- ❖ Aides aux professionnels de Bruxelles Environnement :
 - Facilitateur bâtiment durable
 - Gestionnaire du référentiel GRO
 - Gestionnaire de TOTEM
 - Gestionnaire guide bâtiment durable
 - Gestionnaire de Renolab B
 - Département/facilitateur eau
 - Facilitateur déchets
 - Helpdesk Marchés Publics Durables



Embuild

THE BELGIAN CONSTRUCTION
ASSOCIATION





Exemples de bonnes pratiques



Achats <ul style="list-style-type: none">• Fournisseurs avec reconnaissance environnementale• Matériaux disponibles localement et/ou labellisés	Déchets <ul style="list-style-type: none">• Monitoring & optimisation de la gestion de déchets• Réemploi des matériaux• Formation du personnel sur la gestion des déchets	Énergie <ul style="list-style-type: none">• Suivi des consommations• Régulation de l'éclairage• Énergies renouvelables	Mobilité <ul style="list-style-type: none">• Livraison vers les clients• Gestion de la mobilité des travailleurs
Eau <ul style="list-style-type: none">• Nettoyage des machines & véhicules• Suivi de la consommation d'eau• Robinetterie, douches et toilettes	Espaces verts <ul style="list-style-type: none">• Gestion écologique• Végétalisation du site (espaces non bâtis, toiture, etc.)	Organisationnel <ul style="list-style-type: none">• Partenariat avec d'autres entreprises, associations, ...• Sensibilisation du personnel• Réseau	+ Bruit

Quels autres avantages à obtenir le Label ?



★ Accédez à nos outils gratuits et à de nombreux avantages

Outils

- ★ Un référentiel de bonnes pratiques pour **vous inspirer** dans votre plan d'actions
- ★ Des formations et webinaires gratuits
- ★ Une **démarche simple et fluide** via une plateforme digitale
- ★ Un **helpdesk** pour répondre à toutes vos questions

Avantages



L'accès à une majoration de certaines aides régionales



Une meilleure maîtrise de vos coûts et de vos consommations



L'appartenance à un réseau dynamique



Une mise en valeur lors de vidéos et interviews écrites



Une reconnaissance officielle de la Région



Un projet fédérateur motivant et porteur de sens pour votre personnel



Une image de marque renforcée



Un premier pas vers la durabilité

Le réseau de facilitateurs à votre disposition



★ Le facilitateur est un service d'assistance gratuit proposé par Bruxelles Environnement

- ★ L'objectif ? Aider les acteurs économiques en Région de Bruxelles-Capitale à **améliorer leurs performances écologiques**
- ★ Les facilitateurs fournissent un **support technique et méthodologique** dans tous les domaines environnementaux
- ★ Les services sont variés : accompagnement sur terrain, helpdesk téléphonique, formations, support financier, etc.



Facilitateur bâtiment durable

[optimisation HVAC, isolation, éclairage, énergies renouvelables, ...]



Facilitateur Déchets multiflux

[conformité aux obligations de tri, gestion déchets dangereux, ...]



Facilitateur Eau

[gestion eau pluviales]

Découvrir tous les facilitateurs [ici](#) !



Le Label entreprise Ecodynamique

La pratique



Rapide démo de la plateforme



LABEL ENTREPRISE ECODYNAMIQUE

FR | NL [S'identifier](#) [Aide](#)

[Accueil](#)

[Qu'est-ce que le Label Entreprise Ecodynamique ?](#) [Simulez votre dossier](#)

Bienvenue sur la plateforme du Label Entreprise Ecodynamique

Cette plateforme est **l'outil au travers duquel l'ensemble du processus de labellisation est géré**.

C'est ici que vous pourrez créer votre dossier de labellisation, compléter votre dossier à votre rythme et interagir avec l'équipe du Label Entreprise Ecodynamique.

Si vous voulez plus d'information sur le label avant de vous lancer, rendez-vous sur le [site web du label Entreprise Ecodynamique](#).

Pour avoir des trucs et astuces et entendre l'expérience d'autres labellisés, [inscrivez-vous à notre newsletter Ecodyn](#) !

Prêt à vous lancer? Inscrivez votre organisme et postulez au Label Entreprise Ecodynamique!

NOUVEAU - Depuis 2025, en plus du catalogue général de bonnes pratiques, 5 nouveaux catalogues ont été publiés afin de proposer des pratiques adaptées aux spécificités des secteurs suivants: **la santé, le sport, les salles de spectacles, le commerce et la construction**. Vous trouverez plus d'information [ici](#).

Lors de la création de votre dossier, nous vous invitons à vérifier si votre activité entre dans le périmètre d'un de ces secteurs et, le cas échéant, à le sélectionner afin que votre dossier s'adapte au mieux à votre situation.

[Je souhaite inscrire mon organisme à la démarche](#)



Coordonnées de l'entreprise à enregistrer

* Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque

* Nom de l'entreprise :

0 / 120

La longueur ne peut pas dépasser 120 caractères. Ce champ est obligatoire.

* Numéro d'Entreprise (numéro BCE, etc.)

?

* Email du coordinateur ?

Formulaire :

Veillez imprimer [ce formulaire](#) d'inscription, le signer, le scanner et le charger sur la plateforme. Veuillez prendre connaissance du [règlement du label](#) avant de vous porter candidat au label. En soumettant votre formulaire, vous consentez à ce que Bruxelles Environnement traite vos données à caractère personnel dans le cadre de l'octroi du label Entreprise Ecodynamique. Vous trouverez plus d'information sur le traitement de vos données personnelles ci-dessous dans la politique de protection des données.

▼ Cliquez ici pour afficher la politique de protection des données

* Formulaire signé ?

Importer

Newsletter :

Pour avoir des trucs et astuces et entendre l'expérience d'autres labellisés, inscrivez-vous à notre newsletter Ecodyn !

* J'ai pris connaissance et accepte le contenu de la politique de protection des données :

Non

Continuer


Dossier : Company 30 - Operating site 201 - 2025-Ref sport_2025.01.28-0003

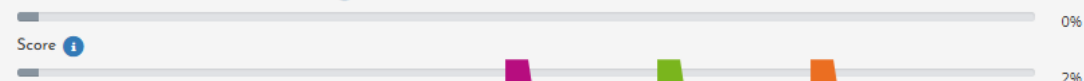
Ce dossier est un dossier dupliqué (dossier d'origine : 2021-Ref.2020.09.16-0017)

Exporter ▾

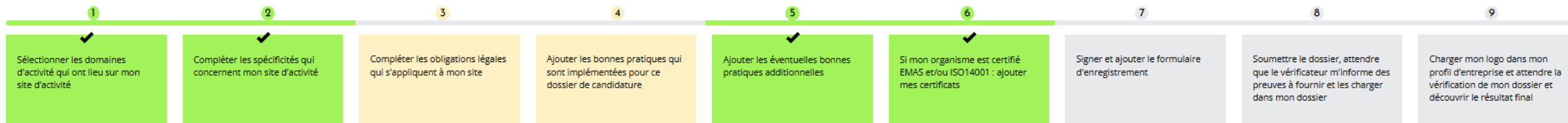


Site d'activité : **Operating site 201**
État du dossier : **En cours de rédaction**
Échéance : **20 juin 2026**
(9 mois et 4 jour(s) restants)
Audit prévu ? **Non**


Taux de conformité aux obligations légales 



Voici où en est votre dossier dans le processus de labellisation :



1 Domaines d'activités du site d'activité ▾

 MODIFIER LES DOMAINES D'ACTIVITÉS

Activité de bureau

2 Spécificités de l'entreprise et du site d'activité ▾


Donnez votre avis sur la plateforme!

3 Obligations légales ▾

DEC001

Obligation légale

Impact : **Aucun**

Catégorie : **Autre**


Une pièce justificative est requise pour une bonne pratique de type "Obligation légale"
Il faut un résultat de 100% pour une bonne pratique de type "Obligation légale"

Pour tous les déchets générés sur votre site et soumis à une obligation légale de tri : Démontrer que ceux-ci sont correctement triés sur votre site, puis collectés ou évacués de manière conforme à la législation.

Veillez suivre les recommandations ci-dessous pour connaître les déchets soumis à obligation de tri, et les moyens de les gérer.
Les déchets générés par une activité professionnelle ne peuvent être déposés en urse.

[Cliquez pour plus de détails](#) ▾


MISE EN OEUVRE (pour ce dossier)

 DONNÉES DU DOSSIER ORIGINAL

J'ai mis en oeuvre

C'est non applicable techniquement

[Ajouter un commentaire](#)

Commentaires  ▾

[Ajouter une pièce justificative](#)



4 Bonnes pratiques ▾

BP mises en oeuvre BP non mises en oeuvre BP non applicables techniquement BP non complétées

Achats Déchets Eau Énergie Espaces verts Finance durable Mobilité Organisationnel

ACH043

Bonne pratique

Impact : **Moyen**

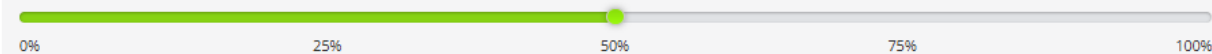
Catégorie : **Achat durable**

Choisir du savon pour les mains écologique, c'est-à-dire un savon fabriqué à 100% avec des substances naturelles ou qui possède un label écologique (par exemple, Ecolabel européen, Nordic Swan, Ecocert, Ange Bleu, NF Environnement, ou équivalent)

[Cliquez pour plus de détails ▾](#)

MISE EN OEUVRE (pour ce dossier)

J'ai mis en oeuvre Je ne mets pas en oeuvre C'est non applicable techniquement



[Ajouter un commentaire](#)

Commentaires 0 ▾

ACH201

Bonne pratique

Impact : **Fort**

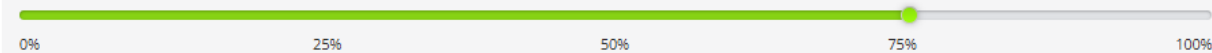
Catégorie : **Achat durable**

Dans le cadre de vos achats d'équipement sportifs, privilégiez des produits locaux et/ou respectant le volet environnemental (écolabel européen ou belge, label FSC/PEFC, ecofriendly, ...).

[Cliquez pour plus de détails ▾](#)

MISE EN OEUVRE (pour ce dossier)

J'ai mis en oeuvre Je ne mets pas en oeuvre C'est non applicable techniquement



[Ajouter un commentaire](#)

Commentaires 0 ▾

Pour en savoir plus sur le Label Entreprise Écodynamique

VISITEZ NOTRE
SITE INTERNET

WWW.ECODYN.BRUSSELS



CONSULTEZ
NOTRE
[ANNUAIRE](#) DES
LABELLISÉS



CONTACTEZ
NOTRE
HELPDESK

INFO@ECODYN.BRUSSELS



SUIVEZ
L'ACTUALITÉ
DU LABEL SUR
[LINKEDIN](#)

